

ADDENDUM

Pour un Québec prospère,
restons maîtres de notre énergie, de nos ressources et de notre économie !

*Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec*

par

Michel St-Pierre, consultant en planification stratégique et en mobilisation d'équipe
18 novembre 2010 à Longueuil

PAGE 4 :

- 78 % des personnes qui se disent informées **réclament un moratoire complet sur la filière.**

PAGE 5 :

On aurait du lire **enjeux mondiaux** au lieu d'enjeux environnementaux :

1. **Est-ce que ça tient compte des grands enjeux mondiaux, notamment la :**
 - préservation de l'eau,
 - protection du territoire agricole,
 - réduction des émissions des GES.

PAGE 23, ajout :

LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITES AGRICOLES

L'objet du régime de protection du territoire agricole est d'assurer la pérennité d'une base territoriale pour la pratique de l'agriculture et de favoriser la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles en zone agricole dans une perspective à long terme.

PAGE 29, ajout :

» Protéger notre «sous-sol» québécois

Dans le même esprit que les lois qui protègent notre eau et notre territoire agricole, il faudrait resserrer la réglementation de la **Loi sur les mines** afin de **conserver clairement nos droits** sur notre territoire **peu importe la « profondeur »** de celui-ci.